

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 41 (1896)  
**Heft:** 9

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XLI<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 9.

Septembre 1896.

## Notes sur l'Artillerie à l'Exposition nationale suisse.

Une précédente étude a caractérisé les transformations successives de notre matériel d'artillerie et a donné, à propos des modèles envoyés à Genève par le Musée d'artillerie de Thoune, des renseignements généraux indiquant dans quelles circonstances les divers systèmes de bouches à feu et de voitures successivement employés en Suisse depuis un siècle y ont été introduits.

Les courtes notes complémentaires que nous présentons aujourd'hui ne peuvent suppléer à la vue des modèles; elles sont plutôt destinées à servir de guide au visiteur de l'exposition d'artillerie. Nous adopterons donc pour elles l'ordre dans lequel le matériel est disposé, en suivant ainsi le rang chronologique dans chacune des catégories: artillerie de campagne, artillerie de position et artillerie de montagne. Remarquons, en passant, qu'autrefois les deux premières de ces catégories n'étaient pas absolument distinctes et que la troisième n'existait pas encore.

Une orientation succincte sur les questions relatives à l'artillerie sera peut-être la bienvenue pour quelques-uns. Que ceux qui sont très au courant nous la pardonnent.

Le terme de *bouche à feu* s'applique également aux canons, aux obusiers et aux mortiers. Le *canon*, construit pour le tir à trajectoire tendue, est relativement plus long que l'*obusier*, organisé spécialement pour le tir courbe. Le *mortier*, employé dans le tir dit vertical, ayant, par exemple, pour objet d'enfoncer des abris voûtés, est la plus courte des bouches à feu. On désignait autrefois les bouches à feu par le poids de leur projectile, ainsi canons de 4 livres, de 12 livres, etc., tandis que maintenant on indique généralement le diamètre de l'âme ou *calibre* en centimètres ou en millimètres: canons de 8,4 cm., de 75 mm.

On cherche à avoir des bouches à feu aussi puissantes que possible, c'est-à-dire produisant avec leur projectile l'effet le